

Communiqué de presse

LE CONSEIL COMMUNAL D'ESTAVAYER EST RECONSTITUE.

Estavayer-le-Lac, le 24 février 2020 – Suite à la démission du Syndic, M. André Losey, pour le 29 février 2020, le premier des viennent-ensuite de la liste PDC, M. Christophe Pillonel, a accepté son élection au Conseil communal et a été assermenté. Le Conseil communal dans sa nouvelle configuration s'est rencontré ce jour afin de se reconstituer. M. Eric Chassot a été élu Syndic alors que M. Eric Rey occupera le poste de Vice-Syndic.

Compte tenu de l'élection de M. Eric Chassot à la Syndicature, la distribution des dicastères a été quelque-peu remaniée. M. Eric Rey reprend le dicastère de l'Aménagement du territoire et Constructions alors que M. Christophe Pillonel s'occupera du dicastère de la Santé, Affaires sociales et Jeunesse. Les autres Conseillers communaux conservent leurs dicastères actuels.

La nouvelle répartition des dicastères est la suivante :

- | | |
|----------------------------|--|
| • M. Eric Chassot, Syndic | Administration générale |
| • M. Eric Rey, Vice-Syndic | Aménagement du territoire et Constructions |
| • Mme Marlis Schwarzentrub | Enseignement, Formation et Petite enfance |
| • M. Philippe Aegerter | Finances |
| • M. Dominique Aebischer | Domaine public |
| • M. Jean-Claude Votta | Bâtiments et Infrastructures |
| • M. Joseph Borcard | Environnement et Energie |
| • M. Samuel Ménétrety | Culture, Tourisme et Sécurité |
| • M. Christophe Pillonel | Santé, Affaires sociales et Jeunesse |